BULLETIN

2

MUNICIPAL



Année 1978

N°2

INTRODUCTION

Huit mois ont passé depuis la sortie du premier Bulletin Municipal.

Comme convenu, le deuxième nous arrive à son tour.

Il contient un condensé du budget communal 1978 et des informations sur les dépenses de scolarisation de nos enfants.

Il relate les changements intervenus dans la municipalité et les principales décisions prises au cours des mois écoulés.

Il rappelle le décès de Monsieur Joseph CHANEL, ancien Maire de BEAUPONT.

Notre compatriote Roger BOURGEON s'intéresse depuis longtemps à l'histoire locale et plus spécialement au passé de BEAUPONT. Il a rassemblé de nombreux renseignements et il a bien voulu rédiger un premier article pour le bulletin municipal. D'autres pourront suivre. Merci Roger :

Merci aussi à madame PRIN qui nous présente le Club du 3ème Age.

Section de fonctionnement :	Dépenses
Denrées et fournitures	19 200,00
Frais de personnel	123 350,00
Impôts et taxes	1 650,00
Entretien (bâtiments communaux, voirie, station) (d'épuration, primes d'assurances)	81 900,00
Participations (aide sociale, service incendie) (charges intercommunales, CES) (St AMOUR, regroupement scolaire)	44 238,00
Subventions	8 570,00
Frais de gestion (cérémonie, téléphone, transport) (scolaire, indemnités Maire et) (adjoints)	30 422,53
Intérêts des emprunts	35 933,68
TOTAL	345 264,58
Section d'investissement :	Dépenses
Remboursements d'emprunts : Matériel mairie, chemins, terrain de sport	158 279,50
<u>Dépense totale</u> :	
- fonctionnement	345 264,58
- investissement	158 279,50
	503 544,08

pour 1978 (sommes prévisibles)

·	
	Recettes
Droit de pesage, taxes funéraires	2 580,00
Produits domaniaux (locations logements écoles) (poste, concessions)	14 200,00
Produits financiers (redevances assainissement) (titres et rentes)	5 083,00
Recouvrements, subventions (participation) (de l'état)	13 927,79
Autres participations de l'état	153 121,29
Impôts indirects	11 935,00
Impôts directs (taxe professionnelle, impôts) (fonciers, taxe d'habitation)	215 933,00
	•
TOTAL	416 780,08
	Recettes
Emprunts pour voies et réseaux	80 000,00
Participation de l'état (fonds d'équipement) (des collectivités) (locales)	6 764,00
Total	86 764,00
Recette totale :	
- fonctionnement	416 780,08
- investissement	86 764,00
	503 544,08
	1

CHARGES SCOLAIRES

La répartition des frais de fonctionnement du regroupement pédagogique BEAUPONT - DOMSURE pour l'année 1977 - 78, a été faite au prorata du nombre d'élèves

- BEAUPONT 11 497,76 frs. pour 43 élèves inscrits
- DOMSURE 16 886,62 frs. pour 55 élèves inscrits

classes	sommes dépensées	objet de la dépense		à la charge de de Beaupont
CM1 + CM2	1 645.49	fournitures scolaires	759.49	886.00
CI enfantine	7 231.79 250.00 1 162.40 13 299.74 21 943.93	fournitures scolaires frais administratifs reprise / investissement salaires femmes de sérvice + charges	13 299.35	8 644.58
CE 1+ CE2 C.P.	4 794.96	fournitures scolaires	2 827.78	1 967.18
Total			16 886.62	11 497.76

Le protocole d'accord signé par les communes de BEAUPONT DOMSURE dans le cadre du regroupement pédagogique prévoit la rémunération des instituteurs par la commune lorsqu'ils assurent la surveillance des élèves en dehors des heures de classe. Cette indemnité est payée trimestriellement au tarif du bulletin officiel des instituteurs.

La Commune prend en charge le paiement des redevances d'abonnement et le coût des communications provenant du poste téléphonique des écoles. (N° 51.20.63.)

Appelez de préférence aux heures de récréations (10H 15 - 10H 30 et 15H 15 - 15H 30).

Participation aux charges du C.E.S. de SAINT AMOUR

Celles-ci se chiffrent à 252,70 frs par élèves soit 3 790,50 frs pour 15 élèves inscrits.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Changement d'adjoint

Notre ler Adjoint Monsieur Gérard COULON, exploite un commerce d'alimentation à MACON depuis novembre 1977. L'impossibilité de concilier ses tâches professionnelles avec les charges de sa fonction, l'a amenée à se démettre de son mandat municipal.

En conséquence, Monsieur André Michel a été promu ler Adjoint;

Monsieur Valentin BELLERAUT a été élu 2ème adjoint.

Nous présentons nos remerciements à Monsieur COULON Gérard pour les services rendus et nos compliments au nouvel élu.

Echange et cession de terrain

- Un lotissement est en projet dans la proprièté communale des Ferrières. Ce terrain est joignant à la route de COLIGNY mais il est important qu'il accède également au C.D.l. qui traverse notre bourg.

Madame POMAT accepte de cèder à la commune, par voie d'échange, les 366 m2 de terrain nécessaire à la création d'un chemin.

- Pour un arrangement réciproque la commune cède à monsieur POCHON, une parcelle de 366 m2.

- Locations de terrains

- 2 Ha de terrain aux Ferrières à monsieur GRENIER
- une petite parcelle à la Croix Perron à monsieur MAYER

INFORMATIONS DIVERSES

- Vente d'une parcelle "lotissement des Greffets" à Monsieur PONCET Lucien.
- Achat d'une machine à calculer et d'un photocopieur pour la mairie.

Les personnes désireuses de faire tirer des photocopies peuvent se présenter en Mairie. Il sera réclamé 1,00 francs par copie.

- Fleurissement

Au cours de l'année 1977 un important effort a été réalisé dans le domaine du fleurissement.

Notre commune s'est vue décernér le 3 ème prix départemental dans sa catégorie.

Félicitations à ceux qui nous ont mérité cette distinction.

PROJETS

- Lotissement "Les Ferrières"

Après une étude préliminaire par la commune, d'un lotissement au lieu-dit "Les Ferrières", monsieur MAGNIN, géomètre a été contacté pour la réalisation d'un projet d'implantation.

- Aménagement de la poste et de la salle des fêtes

- Mise en place d'un chauffage central "Mazout" dans l'ensemble des locaux de la poste. Ceci pourrait être réalisé prochainement.

- A l'étude la restauration de la salle des fêtes et de son hall, à savoir :

- peinture des murs

- plafond suspendu pour isolation phonique ainsi que l'aménagement d'éléments de cuisine et d'un chauffe-eau électrique dans la partie "cuisine"

- Extension de l'éclairage public

- au: lotissement des Greffets

- vers la coopérative laitière en direction de la Ferrière et du Moulin Niat

- La Croix Perron

- Règlementation des boisements

Suite à la demande du Syndicat agricole de BEAUPONT, le Conseil Municipal décide une règlementation des boisements.

Celle-ci a pour but de prévenir des plantations anarchiques qui seraient préjudiciables à notre agriculture.

Décès de Monsieur Joseph CHANEL

Notre compatriote, Joseph CHANEL, nous a quitté le 11 juillet 1978.

Né à BEAUPONT le 18 Mars 1895, il est resté attaché à notre village sans défaillance et il a consacré une part très importante de sa vie à la gestion des affaires communales.

Agé de trente ans, il était élu conseiller municipal en 1925 et Maire adjoint à Monsieur Ferdinand GUILLOT. Celui-ci devait décèder deux ans plus tard et monsieur CHANEL était élu Maire de BEAUPONT à 32 ans.

La confiance de ses concitoyens ne s'est jamais démentie et l'a maintenu à ce poste jusqu'en mars 1971.

A cette date, sentant ses forces décliner, il décidait de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat. Il prenait une retraite amplement méritée après plus de quarante années de gestion communale. Et toujours il a rempli sa tâche de Maire de Beaupont en toute conscience, veillant sur les biens collectifs avec la même sollicitude et la même rigueur qu'il mettait à gèrer ses propres biens.

Retracer ce que représente tant d'années à la tête de la commune est impossible. Qui saura jamais combien de ses administrés sont venus lui faire part de leurs soucis et chercher un conseil ? Et combien de fois il a dû intervenir en conciliateur ?

Il paraît difficile de faire l'inventaire des actions menées au cours de ses mandats successifs, mais notons la construction de l'ensemble Mairie - Poste - Salle des fêtes - en 1955 - 1956.

En qualité de Maire il a présidé au remembrement communal, il a lancé l'adduction d'eau à BEAUPONT en adhérant dès le départ au Syndicat Bresse - Revermont.

Mobilisé dès le début de la guerre 14-18, il fut blessé au combat en 1915. De retour au pays, il milite tout naturellement avec les anciens combattants et préside l'amicale locale durant de nombreuses années.

Vers 1935 naissaient en Bresse les premières coopératives laitières. Monsieur CHANEL vit très vite l'intérêt de ces réalisations pour simplifier le travail des agricultrices et, en même temps, la nécessité de ces entreprises de transformation et de vente des produits laitiers pour en assurer la rentabilisation.

C'est ainsi qu'il se trouva de la poignée d'hommes clairvoyants qui lancèrent cette idée qui se concrétisa en 1937 par l'édification de notre Beurrerie Coopérative de BEAUPONT PIRAJOUX.

Cela ne se fit pas sans efforts et il faut rappeler toute la tenacité dont il fit preuve pour que cette construction se fasse à BEAUPONT.

Il en fut le premier président.

C'est là, retracer quelques aspects des activités de Monsieur CHANEL qui ne jouissait que peu de temps de sa retraite car le décès de son épouse en janvier 1974 le marquait profondément et créait un vide qu'il ne réussit pas à surmonter.

La maladie ruinait ses forces progressivement et le terrassait le 11 Juillet 1978 à l'âge de 83 ans.

Monsieur CHANEL nous quitte en nous laissant l'exemple d'une vie de dévouement, très largement consacrée aux affaires communales. Avec lui disparaît une belle figure de BEAUPONT dont l'action a très largement marqué la vie locale pendant plusieurs décades.

Il a bien mérité la reconnaissance des ses compatriotes.

Aperçu historique de BEAUPONT

Cet aperçu du passé lointain de BEAUPONT est difficile à cerner, car aucun vestige aucune ruine n'en vient jalonner les étapes. Aussi est-il lié d'abord à celui de la BRESSE BRESSANE.

Une seule découverte est à noter. Elle a été faite aux alentours de 1955, dans la sablière exploitée alors par Monsieur Lucien GERMAIN, au Gruat. C'est celle d'une tête de mammouth dont une molaire (bloc grisâtre de 15 cm X 8 X 8) a été obligeamment offerte par Monsieur GERMAIN à l'école.

Quand on consulte une carte du département de l'AIN, à l'époque gauloise, dont un petit peuple (les EDUENS) habitait ce territoire de BRESSE (l), on constate un vide géographique limité à l'EST par le Revermont, au sud par BOURG, à l'Ouest par la vallée de la Saône.

Les Romains et les envahisseurs successifs avaient évité cette région impropre à l'éoccupation du terrain et préférée au Revermont propre à l'établissement de routes solides faciles à protèger. De même, la vallée de la Saône était une voie naturelle de pénétration.

Ce vide était occupé par une vaste forêt marécageuse dont le nom (2) (Saltus de BRIXIO) apparaît pour la première fois dans la légende de ST TRIVIER rédigée au VIIe ou VIIIe siècle c'est à dire entre les ans 600 et 700.

Ce nom d'origine (BRIXIO) a évolué en BRISCIA, BRISSA, BRESCIA, BRESSIA. Ce n'est qu'au 15 ème siècle (de 1 400 à 1 500) (c'est à dire entre la fin de la Guerre de Cent ans et François ler) que ce nom acquiert la signification géographique d'aujourd'hui.

La BRESSE BRESSANE était alors un Comté qui s'étendait également sur tout le Revermont sous l'autorité des Sires de BAGE. La Sirerie de BAGE avait alors pour capitale BAGE le CHATEL.

Ce territoire passa à la Maison de Savoie en 1272 par le mariage de Sybille de Bâgé avec Amédée V de Savoie, des Comtes de Savoie transportèrent la capitale à BOURG. En 1423, la province de BRESSE se trouve constituée avec BOURG comme capitale. Conquise une première fois sous François ler, restituée à la Savoie en 1559, puis reconquise par les troupes de Henri IV en 1595, elle est enfin cèdée à la FRANCE par le traité conclu à LYON le 27 janvier 1608.

Depuis cette date jusqu'en 1789, elle fait partie du gouvernement du Bourgogne, sous la généralité de DIJON, divisée en 25 mandements (ou régions) dont celui de COLIGNY. Le mandement de COLIGNY comprenaît: BEAUPONT, CESSIAT, CHEVIGNAT, COLIGNY COURMANGOUX, La COURBATIERE, POISOUX, ROISSIAT, Saint JEAN d'ETREUX ST REMY du MONT, VERJON, VILLEMOTIER.

BEAUPONT en 1650 n'est alors qu'un hameau de COLIGNY sous la dénomination de "Domus de BELPONT".

Ce nom de BELPONT vient-il, comme me l'a suggéré, il y a une trentaine d'année, monsieur André MICHEL (aujourd'hui notaire à GRENOBLE) de la contraction de deux noms : BELRIVE et PONT la Ringe domaines situés au nord et au sud. Monsieur MICHEL aurait trouvé ces noms dans de très vieux baux de fermage.

Il en resterait le Rivet à DOMSURE et Ringe, mais ce n'est qu'une hypothèse non confirmée.

Une chapelle fondée à cette date sur l'emplacement de l'église actuelle n'avait que 6 livres de revenus (la livre équivalait au franc).

BEAUPONT était avant cela une baronnie en toute justice formée des fiefs et hommages remis au mois de juillet l 307 à Etienne de Coligny seigneur d'Andelot, par Amé IV Comte de SAVOIE. Cette baronnie resta toujours possèdée par la maison de COLIGNY.

Au point de vue écclésiastique, BEAUPONT faisait partie de l'Archiprêtré de BOURG avec BENY, DOMSURE, MARBOZ, PIRAJOUX SAINT ETIENNE DU BOIS, ST JULIEN sur REYSSOUZE alors que l'Archiprêtré de COLIGNY comportait : COLIGNY, COURMANGOUX, CORMOZ CUISIAT, MONT ST REMY, VERJON, VILLEMOTIER.

BEAUPONT ne devint paroisse qu'en 1753, sous le vocable de ST ANTOINE, comme en témoigne le premier état-civil tenu par les prêtres de 1759 à 1792.

Le Pin est un ancien fief qui paraft avoir été d'abord possèdé par des gentils hommes qui en portaient le nom et dont le dernier fut GUYOT du Pin, Alix de GRANGEAI, sa veuve, convola en 2 ème noces avec Amé de Sivria, lequel obtint de Guillaume de Coligny, le 4 juin 1457, que soit érigée en fief, la Maison et métairie du Pin. Cette terre fut ensuite unie au Comté de Coligny.

Les Vieillères doivent leur nom à une famille VIALET dont c'était le fief. On prononçait alors Vialières, que le nom patois a conservé (Vialire).

La Tournelle était un fief possèdé au commencement du 18 ème siècle (vers 1700 sous Louis XIV) par la famille de VIALET de la Tournelle et passa par suite d'alliances à celle de LEROY de Lignière qui en jouissait en 1789.

Le Souget qui était autrefois le domaine du SAUGET possèdait une chapelle, ruinée depuis plus de 150 ans. Le chapelain qui la desservait possèdait dans la partie sud du bâtiment une chambre, occupé actuellement par la famille PUTHET.

Les archives de la mairie ne remontent pas au delà de 1789. La Commune a pris sa forme actuelle en 1790 quand l'Assemblée réforme l'administration française en créant les Départements divisés en Arrondissements, cantons et communes. A noter que lors du tracé des limites de BEAUPONT (SEVRON et SOLNAN) les habitants de la dernière ferme au nord de CHARANGEAT et ceux de LESCHAUX désirèrent appartenir à DOMSURE d'où l'enclave actuelle.

⁽¹⁾ Histoire du Département de l'Ain par E. DUBOIS

⁽²⁾ Topographie historique du Département de l'Ain par M. C. GUIGUE Librairie ancienne A. BRUN rue du Plat - 13 - LYON.

LE CLUB du 3ème AGE

En Janvier 1976, Monsieur le Maire de BEAUPONT eut l'heureuse initiative de s'interesser aux personnes du 3ème âge, en proposant d'organiser des réunions où elles pourraient se retrouver et se distraire. Des invitations personnelles furent distribuées et la première réunion eut lieu à la salle des fêtes le jeudi 6février 1976. Ce fut un succès puisqu'une soixantaine de têtes blanches étaient présentes et c'est ainsi que naquit le "Club du 3ème âge".

Ce groupement, agréé par la préfecture a ses statuts son bureau :

Président d'honneur Président Vice Présidente Secrétaire Trésorière

Mr PONCETY
Mr CLERMIDY
Mme GUILLOT
Mr BOURGEON Roger
Mme PRIN

et sa caisse.

Celle-ci est alimentée par une cotisation (12,00 F) versée annuellement par chaque adhérent, par une subvention (1000,00 F) attribuée par le bureau d'aide sociale, par les dons de différentes sociètés, par des dons particuliers à l'occasion de mariages ou de décès, sans oublier la subvention de (1000,00F) allouée par la Mutualité agricole de Nantua à l'occasion de la création du club.

Chaque réunion qui a lieu le premier jeudi du mois, de septembre à avril inclus, débute par la projection de diapositives commentées par Monsieur Roger BOURGEON grand voyageur et photographe averti.

C'est ainsi que, confortablement assis sur des chaises achetées par le bureau d'aide sociale, nous le suivons dans des pays lointains voire jusqu'au Sénégal et que nous revivons aussi nos petits voyages: au parc ornithologique de VILLARS, les Dombes en 1976, à la roseraie du Parc de la tête d'or à LYON en 1977; au zoo de Romanèche en 1978 agrémenté par la visite de deux caveaux dans le Mâconnais et qui s'est terminé par le repas à Genouilleux.

Les projections terminées, les joueurs de cartes s'installent. Les dames sont plus intéressées par d'autres jeux : loto, nain jaune, petits chevaux.

Avant de nous séparer, nous buvons 'la tasse de l'amitié' accompagnée de petits gâteaux. Cela va sans dire que nous n'oublions ni de tirer les rois, ni de déguster les bugnes du Mardi Gras !

Nous aimerions que toutes les personnes du 3ème âge se joignent à nous afin d'être plus nombreux à chaque réunion et plus nombreux aussi au voyage du printemps prochain (qui, cette fois, durera toute une journée).

CALENDRIER DES FETES : Année 1979

REPAS DES CHASSEURS	13 JANVIER
CHOUCROUTE PAROISSIALE	20 JANVIER
BAL DES CONSCRITS	27 JANVIER
CONCOURS DE BELOTE CANTINE	3 FEVRIER
SAINT AGATHE	11 FEVRIER
CONCOURS DE BELOTE de l'A.S.D.B. à DOMSURE	17 FEVRIER
BANQUET DES CLASSES	25 FEVRIER
CONCOURS DE BELOTE - COMITE DES FETES	3 MARS
CONCOURS DE PECHE AMICAL	ler AVRIL
COMMUNION SOLENNELLE BEAUPONT CORMOZ DOMSURE	24 MAI
CONCOURS DE BOULE AMICAL	24 MAI
TOURNOI DE FOOTBALL à DOMSURE	27 MAI
CONCOURS DE PECHE	24 JUIN
CONCOURS DE TIR aux PIGEONS D'ARGILE	30 JUIN-ler JUILLET
VOYAGE DES POMPIERS	6-7-8- JUILLET
KERMESSE à DOMSURE	15 JUILLET
FETE PATRONALE	4-5-6- AOUT
MECHOUI	25 AOUT
CONCOURS DE PETANQUE	26 AOUT
REPAS DU 3EME AGE	22 SEPTEMBRE
CONCOURS DE CARTES DES ECOLES	27 OCTOBRE
BANQUET DES ANCIENS COMBATTANTS à BEAUPONT	11 NOVEMBRE
BANQUET DES POMPIERS	18 NOVEMBRE
CONCOURS DE TAROT SAPEURS POMPIERS	8 DECEMBRE